

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

En février 2019, il y a donc plus de trois ans, j'interrogeais le Collège sur le sort de certains bâtiments communaux abandonnés ou délabrés, au nombre desquels l'ancien club-house du club de rugby. A cette occasion, il m'avait été répondu : « *La maison est toujours louée par le club de rugby et abrite une partie de leur matériel. Le Collège examine plusieurs possibilités, allant d'une réaffectation pour un projet communal durable à la vente conditionnée ou publique* ».

Force est de constater qu'à ce stade rien n'a évolué pour ce bâtiment qui continue de se délabrer et d'enlaidir la zone de Neerpede. Le Collège peut-il nous dire ce qui bloque un meilleur usage de ce bâtiment, et plus généralement du patrimoine communal ? A l'heure où les moyens communaux sont en grande tension et les demandes d'usage de locaux sont souvent impossible à satisfaire, pourquoi maintenir un taudis dans le patrimoine communal depuis tant d'années ? Une issue claire et rapide est-elle envisageable ?

Je vous remercie de vos éclaircissements.

Madame l'Echevine EL IKDIMI donne lecture du texte suivant :

Mevrouw de Schepen EL IKDIMI geeft lezing van het volgende antwoord:

Des travaux de rénovation lourde seront bien entrepris dans cette maison située à la rue de Scherdemael, 234, ou ancien club-house de rugby. En attendant ces travaux de rénovation lourde, une occupation provisoire avait été envisagée mais l'état du bien ne permet absolument pas une occupation en toute sécurité.

« Bruxelles-Environnement » a demandé que ce bien soit intégré dans la zone de Neerpede pris progressivement en gestion par l'institut bruxellois. Dans le cadre de cette prise en gestion, « Bruxelles-Environnement » demande notamment des droits d'emphytéose sur plusieurs parcelles communales.

Le périmètre maximal pour la reprise en gestion a été fixée et la demande officielle sera bientôt adressée par « Bruxelles-Environnement » au Collège.

Il est prévu que « Bruxelles-Environnement » rénove cette maison pour y aménager des locaux pour ces gardiens de parcs.

Elle ne manquera pas de tenir les membres du Conseil informés.

G. VAN GOIDSENHOVEN espère effectivement que le Conseil communal aura rapidement des nouvelles à ce sujet.